Une question de savoir-faire...

Par **Bonaparte69**, le **22/02/2011** à **14:49**

Bonjour à tous,
Je suis en première année de droit en Enseignement à Distance (je reprends après des années d'absence mes études par plaisir et par intérêt).
J'ai néanmoins des problèmes pratiques, pour élaborer des fiches de cours (encore davantage pour retenir un cours, raison pour laquelle je fais ces fiches, mais ceci est un autre problème).
Le passage traitant de cette catégorie dans « Je veux réussir mon droit » de Defrénois-Souleau invite à faire des fiches selon le schéma (reproduction de l'exemple) suivant :
Les définitions : Déf.:…
Le problème : I – Pb :…
Le principe de solution :II- Princ. : …
Les exceptions : III – Except : …
Les conditions : I – Les conditions : 1°)
2°)…
Les effets : II – Les effets 1°)
2°)…
LA théorie d'un auteur
La jurisprudence Jur : -> 1998
1998 : Revirement
Les sanctions Sanctions : 1°)
2°)…

J'ai reproduit tel quel ce que l'auteur note.
Pensez-vous que ce schéma est reproductible (à la nuance près des items) pour tout type de questions de droit ?
Doit-on ensuite l'apprendre tel quel ?
Ceci doit-être il fait pour chaque paragraphe, chaque section ou chapitre… ?
Merci de me renseigner et de m'apporter vos éclaircissements.
Bien à vous,
Grégoire.

Par **bulle**, le **26/02/2011** à **07:57**

Bonjour,

[quote="Bonaparte69":oompghin]Bonjour à tous,
Je suis en première année de droit en Enseignement à Distance (je reprends après des

années d’absence mes études par plaisir et par intérêt).
J’ai néanmoins des problèmes pratiques, pour élaborer des fiches de cours (encore davantage pour retenir un cours, raison pour laquelle je fais ces fiches, mais ceci est un autre problème).[/quote:oompghin]

J'ai envie de dire, pourquoi élaborer des fiches si cela ne t'aide pas à retenir les cours. D'autres méthodes existent comme se répéter le cours dans sa tête, le réécrire au brouillon, etc. Les fiches ne sont pas faites pour tout le monde!!!

[quote="Bonaparte69":oompghin]
Le passage traitant de cette catégorie dans « Je veux réussir mon droit » de Defrénois-Souleau invite à faire des fiches selon le schéma (reproduction de l’exemple) suivant :
Les définitions : Déf.:…
Le problème : I – Pb :…
Le principe de solution :II- Princ. : …
Les exceptions : III – Except : …
Les conditions : I – Les conditions : 1°)
2°)…
Les effets : II – Les effets 1°)
2°)…
LA théorie d’un auteur
La jurisprudence Jur : -> 1998
1998 : Revirement
Les sanctions Sanctions : 1°)
2°)…

J’ai reproduit tel quel ce que l’auteur note.
Pensez-vous que ce schéma est reproductible (à la nuance près des items) pour tout type de questions de droit ?
Doit-on ensuite l’apprendre tel quel ?
Ceci doit-être il fait pour chaque paragraphe, chaque section ou chapitre… ?
[/quote:oompghin]

Ce schéma m'a l'air un peu exigeant surtout qu'il est rare d'avoir tous ces éléments dans un cours. En fait, ce schéma revient à refaire ton cours en le complétant.
Personnellement, pour les rares fiches que j'ai fait dans ma vie, j'ai toujours suivi le modèle du cours car c'est sur cette base que tu seras noté donc autant ne pas rajouter trop d'info, il y en a déjà suffisamment!

Sinon tu peux aller lire ce topic qui t'aidera peut être:
[url:oompghin]http://forum.juristudiant.com/petites-questions-concernant-un-ouvrage-t12416.html?hilit=%20fiches[/url:oompghin]

Bonne journée

Bulle

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés